

LUCIEN RAMBAUD

VICE-PRÉSIDENT
DU SYNDICAT GÉNÉRAL DES PRODUITS CHIMIQUES

Le 31 octobre parvenait au Syndicat général des Produits chimiques la nouvelle de la mort soudaine de son vice-Président, M. Lucien Rambaud. Dans la séance du Conseil d'administration du 13 novembre, notre Président a traduit la douloureuse émotion de tous ses collègues, qui nombreux ont assisté à ses obsèques. Sa famille ayant exprimé le désir qu'aucun discours ne fût prononcé sur sa tombe, le témoignage du souvenir profond qu'il laisse parmi nous trouvera son expression dans cette notice.

Lucien Rambaud était dès l'enfance destiné à l'industrie. Son grand-père Gautier-Bouchard avait donné à la fabrication des couleurs un essor remarquable pour son temps, créé ou racheté plusieurs usines importantes, et constitué une maison considérable. Son père Marius Rambaud et son oncle Levainville, associant leurs aptitudes commerciales et techniques, maintenaient la réputation acquise, et soutenaient avec succès une concurrence croissante.

L'avenir s'annonçait prospère et facile pour une nouvelle génération. Les deux beaux-frères destinaient chacun un fils à collaborer à leur œuvre et à la continuer. Lucien Rambaud se préparait à l'école des Hautes Etudes commerciales, son cousin serait l'ingénieur et entrerait à l'Ecole Centrale.

Mais la fatalité guettait cette famille heureuse. En quelques années les catastrophes s'abattent sur elles. C'est d'abord le jeune Levainville, qui, emmené par son père en Orient comme récompense de ses études, périt dans un terrible drame de la mer. Puis c'est la mort prématurée de M. Rambaud, et quatre ans plus tard celle de son associé, dont la santé déjà compromise n'a pu résister au chagrin et à l'excès de travail.

En 1897, à peine initié aux affaires par son oncle après l'École des Hautes Études et le service militaire, Lucien Rambaud reste, à 24 ans, seul en face d'une tâche écrasante. Il l'aborde avec résolution. Il a d'abord la sagesse de savoir se restreindre et de distinguer dans l'entreprise paternelle ce qui est essentiel et ce qui peut être élagué. Il concentre ses fabrications de couleurs et vernis dans l'usine d'Auberwilliers, qui se prête à des extensions futures. Puis il reprend méthodiquement, patiemment, la marche ascendante que nous l'avons vu suivre pendant 23 ans. Il n'est pas d'année où quelque spécialité nouvelle ne vienne compléter la série de ses produits, où ses relations commerciales ne s'étendent.

Tout jeune, il entre au Conseil d'administration de la Chambre syndicale des Produits chimiques, où son intelligence, sa puissance de travail, son esprit juste et pondéré le font aussitôt apprécier. Bientôt élu secrétaire, il devient vice-Président dès 1909. Sa part dans les travaux du Conseil est considérable ; jamais on ne fit appel en vain à son concours ; nos procès-verbaux sont témoins de sa collaboration à toutes les études, à toutes les enquêtes, à toutes les délibérations ; questions fiscales, législation ouvrière, douanes, transports, tous les sujets ont été abordés par lui ; il y apportait une conscience de documentation, un souci d'équité, un sens pratique qui, de jour en jour, augmentaient son autorité parmi nous, son crédit personnel au dehors, toujours au service de la collectivité. Nos assemblées ne semblaient pas complètes si, par hasard, il y manquait. Sa présence était une sécurité ; trop actif pour rien négliger, trop prudent pour rien précipiter, il était le conseiller désigné pour les cas difficiles, l'arbitre des situations délicates. Ce que nous perdons en lui de plus précieux, c'est la sûreté du jugement, la franchise, la droiture, l'affabilité naturelle et simple qui lui attiraient l'amitié de tous ceux qui le fréquentaient.

La gestion de ses affaires et l'assiduité aux travaux syndicaux n'épuisaient pas sa capacité de travail. Poursuivant la participation traditionnelle de sa maison aux grandes expositions, il fut bientôt invité à collaborer aux comités d'organisation, et en 1911, à Turin, il était secrétaire de la section française des Produits chimiques ; son rapport fut des plus remarquables.

Cependant, Rambaud songeait à assurer l'avenir de sa maison et à en faciliter le développement. En 1913, il la transforme en société anonyme, mais il en reste la cheville ouvrière et ne diminue pas

son effort. Il entreprend la création de filiales destinées à une extension progressive, et pénétré de la nécessité pour l'industrie française de déborder nos frontières, il installe une usine à Gènes.

En 1914, en pleine maturité, il peut entrevoir la récompense de sa persévérance, un avenir prospère assuré et la possibilité d'alléger un labeur personnel vraiment trop lourd. Mais la guerre survient; mobilisé, ses forces physiques le trahissent, et bientôt, réformé, il revient diriger ses affaires, au milieu des multiples difficultés de la situation économique. Il reprend aussi sa place au Syndicat général des Produits chimiques; le Conseil d'administration est privé de ses membres les plus jeunes, ceux qui restent doivent assumer une tâche exceptionnelle et ardue. Rambaud est parmi les plus dévoués, méritant la gratitude de ses collègues, non seulement par son activité inlassable, mais par son tact et son impartialité dans l'étude des questions les plus épineuses.

La révision du tarif douanier s'impose pour l'après-guerre, il assume une part importante de ce travail, dont notre industrie recueillera les fruits en 1919. Un vaste consortium d'importation semble nécessaire, il en jette les bases et en fixe les éléments de répartition, travail resté alors inutilisé mais qui demeure comme une documentation précieuse.

Les difficultés nées de la guerre montrent une lacune dans nos organisations syndicales; il n'existe pas de chambre syndicale des fabricants de couleurs, spéciale aux producteurs. Il en propose la création et rencontre l'approbation de tous les intéressés, qui ne veulent pas d'autre président que lui.

Dès lors, la dernière période de la guerre voit redoubler son activité consacrée davantage aux intérêts généraux qu'aux siens propres; qu'il s'agisse aux jours d'angoisse du printemps 1918 de sauvegarder ce qui peut subsister d'activité économique, ou de préparer, aux jours glorieux de l'automne, la renaissance industrielle qui doit suivre la victoire, son zèle ne se démentit pas un instant; sa confiance souriante n'a jamais fléchi.

Le Syndicat général des Produits chimiques qui, succédant à l'ancienne chambre syndicale, a vu s'accroître sans cesse son autorité, son action, et le nombre de ses adhérents, renouvelle son bureau en 1919; quatre vice-présidents doivent être élus. A l'unanimité le Conseil dé-

